

Renvoi au comité des Finances, section de l'aliénation de l'adresse de l'agent national près le district d'Amboise (Indre-et-Loire) qui signale la bonne vente des biens d'émigrés, lors de la séance du 16 brumaire an III (6 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité des Finances, section de l'aliénation de l'adresse de l'agent national près le district d'Amboise (Indre-et-Loire) qui signale la bonne vente des biens d'émigrés, lors de la séance du 16 brumaire an III (6 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. p. 443;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21628_t1_0443_0000_8

Fichier pdf généré le 04/10/2019

Français de tout son pouvoir et de toujours se rallier à la représentation nationale; elle dénonce le turbulent Senard qu'elle qualifie de suppôt de Robespierre.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoyé au comité de Sûreté générale (21).

13

La société populaire de Verneuil, département de l'Eure, annonce à la Convention qu'elle vient de déposer dans la caisse du district 1551 L, fruit des offrandes des citoyens du canton, pour contribuer à l'équipement d'un vaisseau.

Mention honorable, insertion au bulletin (22).

[La société populaire de Verneuil à la Convention nationale, le 1^{er} brumaire an III] (23)

Liberté, Égalité, fraternité et union.

Citoyens Représentans,

La société populaire de Verneuil empressée de concourir de toutes ses facultés à l'affermissement de la liberté et de l'égalité et à la destruction des ennemis de la république arrête dans le mois de thermidor qu'elle feroit dans sa commune et son canton une collecte pour l'équipement d'un vaisseau; elle avertit de cette mesure les sociétés du département de l'Eure et vous donna l'éveil.

La société vient de déposer à la caisse de son district la somme de quinze cent cinquante livres, fruit des offrandes des citoyens, persuadée que vous prizez également les dons du pauvre et ceux du riche, la société se flatte que vous recevez avec intérêt le sien, qui quoique modique en lui-même, devient considérable par le patriotisme des citoyens qui vous le présentent, les soussignés membres de la société vous assurent que fidele au dévouement qu'elle a toujours professé pour la république, elle ne cessera de faire des sacrifices que lorsque les ennemis de la patrie seront terrassés.

Vive la République! vive la Convention, la seule Convention nationale!

Suivent 74 signatures.

14

Les administrateurs du district de Dieppe, département de la Seine-Inférieure, informent la Convention que trente-huit lots de biens d'émigrés, estimés 272 640 livres, ont été vendus 761 525 livres et que la totalité des ventes de ces biens faites jusqu'ici se monte à 7 331 670 livres.

Insertion au bulletin, renvoyé au comité des Finances, section de l'aliénation (24).

15

L'agent national près le district révolutionnaire d'Amboise [Indre-et-Loire] mande à la Convention que depuis le mois de nivôse dernier, les biens d'émigrés, vendus, ont été portés à la valeur de 650 559 L sur une estimation de 171 249 L 15 s; différence de 479 309 L 15 s.

Insertion au bulletin, renvoyé au comité des Finances, section de l'aliénation (25).

16

Les représentants du peuple Ritter et Turreau, en mission près l'armée des Alpes et d'Italie, écrivent, le trois brumaire, que l'armée a reçu le drapeau que lui a décerné la patrie; ils rendent compte de l'enthousiasme des défenseurs de la patrie et envoient le discours qu'ils leur ont prononcé.

Mention honorable, insertion au bulletin (26).

[Ritter et Turreau, représentants du peuple près l'armée des Alpes et d'Italie, à la Convention nationale, Nice le 3 brumaire an III] (27).

L'armée d'Italie, citoyens collègues, a reçu hier le drapeau que lui a décerné la patrie. Les postes séparés et importants qu'elle occupe sur les hauteurs des montagnes, ne permettent pas, sans nuire à leur défense, de la rassembler sur un même point, nous avons pensé que trois députés de chaque corps, choisis et envoyés par leurs camarades au quartier général, pourroient y recevoir en son nom ce gage de la reconnaissance nationale, et en reporter l'expression à leurs frères d'armes. Le jour consacré par vous, à célébrer l'évacuation du territoire français par les tyrans coalisés, nous a paru le plus convenable pour cette réunion. Nous vous exprimons

(24) P.-V., XLIX, 5. Bull., 21 brum. (suppl.).

(25) P.-V., XLIX, 5. Bull., 21 brum. (suppl.).

(26) P.-V., XLIX, 5.

(27) C 323, pl. 1377, p. 7. Débats, n° 775, 669; Bull., 16 brum.; J. Fr., n° 773; M. U., XLV, 275-276.

(21) P.-V., XLIX, 4-5.

(22) P.-V., XLIX, 5.

(23) C 325, pl. 1411, p. 25. Bull., 20 brum. (suppl.).